



LA FORMATION RANGEL

P réambule :

Il est essentiel pour l'équipe pédagogique de Wildlife Angel de pouvoir disposer d'un effectif de formateurs stable et efficace pour pouvoir effectuer les opérations de formation sur le terrain, ce qui constitue la mission même de l'ONG.

Il est donc important de pouvoir s'appuyer sur des membres opérationnels qui ont compris les enjeux de nos interventions, qui maîtrisent à-priori les conditions dans lesquelles ils vont exercer certaines actions, et qui sont en totale adéquation avec la politique de l'ONG et l'état d'esprit de leurs responsables lors des opérations.

Ainsi, nous attribuons au parcours du Rangel un double objectif :

1/ permettre au postulant de découvrir et comprendre le mode de fonctionnement de Wildlife Angel, les impératifs des missions, le pourquoi de l'engagement, les conditions de vie au cours de certaines opérations, ...

2/ définir le profil exact du postulant afin de s'assurer qu'il répondra bien aux exigences, une fois parti en mission. L'ONG ne peut pas se permettre de découvrir en opération le comportement et l'état d'esprit d'un membre de l'équipe.

Qu'est-ce qu'un Rangel ?

Le terme est tout d'abord une contraction entre :

- le terme « Ranger » qui signifie la fonction de garde-forestier dans les pays anglo-saxons, c'est-à-dire la personne en charge de la protection de la faune sauvage dans les réserves privées ou les parcs nationaux,
- le terme « Angel » qui vient de notre nom et qui signifie l'ange-gardien qui protège la vie sauvage.

En fait, le Rangel est un membre opérationnel de Wildlife Angel, autorisé à intervenir sur le terrain africain lors de missions gérées par l'ONG. Il doit ainsi posséder des compétences lui permettant de satisfaire aux exigences, ou avoir le potentiel pour les intégrer.

P arcours du rangel

Le programme de formation est scindé en trois actions distinctes :



Partie 1 :

La première étape du parcours est composée d'un stage de 3 jours qui se déroule en France. Les thèmes abordés sont nombreux et concernent les éléments indispensables pour bien comprendre la réalité sur le terrain lors des opérations conduites par l'ONG, de manière à ce que le postulant ait une vision précisée de ce qui l'attend dans son engagement :

- Le braconnage en Afrique (les différentes régions)
- La criminalité environnementale : profil des nouveaux braconniers
- Outils de communication
- Techniques d'orientation
- Les premiers secours en environnement tactique
- L'initiation à la survie
- Les déplacements tactiques
- La présentation des animaux en danger
- Notions d'éthologie

Le test proposé en début de séminaire n'impacte pas les résultats du postulant à l'issue du stage. Il a pour but de mesurer les connaissances de départ et voir sur quels points les formateurs mettront plus l'accent au travers des thèmes abordés lors de ces trois journées.

Pour évaluer les postulants, les organisateurs de la formation s'appuieront en fait sur trois éléments-clés :

- L'entretien individuel avec le candidat afin de comprendre son parcours, de déceler ses motivations et sa capacité à intégrer l'équipe ;
- Le comportement pendant les trois jours et ses relations humaines avec les autres candidats et l'équipe pédagogique ;
- Les résultats au test final écrit et aux épreuves sportives.

A l'issue de ce stage, les candidats seront placés en **3** catégories :

- Ceux qui ne sont pas retenus car leur comportement et compétences ne sont pas adaptés à la réalité du terrain et au fonctionnement de notre ONG.
- Ceux pour lesquels le potentiel opérationnel ou pédagogique aura été détecté et qui pourront continuer le parcours en participant au Stage sur Zone qui se déroulera en Afrique, dans un lieu prévu à cet effet, et au cours duquel les participants se retrouveront entre eux. L'objectif est alors de les faire monter en compétences de manière à ce qu'ils puissent rejoindre les équipes de Wildlife Angel lors de missions sur le terrain.
S'ils satisfont les épreuves de fin de stage, ils auront alors le statut d'Assistants.
- Ceux pour lesquels leurs capacités opérationnelles, pédagogiques et managériales auront été détectées et qui pourront directement accompagner les membres de l'ONG, à l'occasion d'une mission réelle que Wildlife Angel sera chargée de conduire. Ils seront alors exemptés du Stage sur Zone et passeront directement à la partie 3 du parcours. Ils seront Assistants jusqu'à ce qu'ils soient capables d'être reconnus comme des Instructeurs officiels.



Le stage de 3 jours se déroulera dans un lieu permettant de regrouper géographiquement les candidats. Les frais d'hébergement ainsi que ceux concernant les repas ne sont pas pris en charge par l'organisation.

Partie 2 :

Il s'agit en fait du Stage sur Zone. D'une durée de huit à dix jours environ, cette session de formation se déroulera en immersion, dans une réserve privée en Afrique. L'objectif est de permettre aux postulants qui ont été retenus de se former dans des conditions réelles sur les thèmes qu'ils ne maîtrisent pas forcément.

L'intérêt d'être en immersion est de voir concrètement quelles sont les conditions de vie qui attendent les participants lors des missions futures, et surtout de les mettre en contact avec la vie sauvage.

Les postulants qui seront retenus à l'issue de cette formation auront le statut « d'Assistants » et pourront alors accompagner les équipes opérationnelles lors des prochaines opérations.

Partie 3 :

Dès lors que l'ONG sera chargée de conduire une nouvelle opération sur le terrain en Afrique, pour constituer son équipe opérationnelle, elle pourra faire appel au « vivier d'assistants » constitué suite aux étapes précédentes. Chaque participant sera alors intégré à l'équipe en tenant compte des besoins qu'ils soient d'ordre opérationnel ou/et pédagogique. Le postulant aura, lors de cette opération, le statut d'Assistant Instructeur et se verra assigner des tâches en fonction de ses compétences.

En fonction des zones où cette seconde partie de stage se déroulera, l'équipier pourra, s'il le désire, rester sur le territoire pendant une durée d'un à deux mois pour intégrer une équipe anti-braconnage.

Et après ?

Après le parcours de formation, et compte tenu des résultats obtenus sur le terrain, l'assistant instructeur sera nommé instructeur en accord avec les autres instructeurs, sous l'autorité du Responsable pédagogique en charge de la mission sur le terrain.

Un instructeur officiel pourra être promu Responsable pédagogique après plusieurs missions qu'il aura conduites sous la tutelle d'un responsable. Cela lui donnera la possibilité de piloter une opération de A à Z.

